

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Emploi dans l’industrie : le GEIQ Industrie 21 fête ses deux ans avec la signature d’un 50ème contrat**

**Dijon, le 16 décembre 2020 – Le Groupement d’employeurs pour l’Insertion et la Qualification dans l’industrie en Côte-d’Or a été créé afin de répondre aux besoins de recrutement des entreprises locales. Il fête ses deux ans ce mois-ci avec la signature d’un 50ème contrat.**

**Bilan à deux ans positif pour le GEIQ Industrie 21**

Lancé en décembre 2018, le GEIQ Industrie 21 a réussi à s’imposer comme un acteur incontournable de l’emploi auprès des entreprises industrielles locales.

Avec 33 entreprises adhérentes au GEIQ, de nombreux projets pour l’emploi ont pu aboutir. Fort de sa réussite auprès des entreprises du bassin dijonnais, le GEIQ Industrie 21 a également créé une antenne à Montbard fin décembre 2019.

Au total, 50 candidats ont suivi une formation en alternance dans les entreprises industrielles locales sur les métiers de :

* Conducteur de ligne
* Opérateur en maintenance industrielle
* Assembleur Monteur de systèmes mécanisés
* Équipier autonome de production
* Soudeur industriel
* Chaudronnier d’atelier
* Usineur CN
* Usineur traditionnel
* Câbleur
* Automaticien

**Un Groupement d’Employeurs pour l’Insertion et la Qualification : l’emploi pour une insertion durable**

Le GEIQ Industrie 21 a été créé à l’initiative de l’UIMM Côte-d’Or, afin d’accompagner toutes les entreprises industrielles dans leurs besoins en recrutement.

Il recrute, par le biais de contrats en alternance, des salariés pour les mettre à disposition de ses entreprises adhérentes. Le GEIQ devient leur unique employeur et organise des parcours de formation certifiants et adaptés au profil de chaque salarié, dans une optique d’employabilité. Tout au long de son parcours, le salarié bénéficie d’un accompagnement socio-professionnel.

Le GEIQ Industrie 21 apporte à ses entreprises adhérentes :

* un engagement dans un groupement gouverné par les entreprises
* l’assurance d’un recrutement personnalisé
* le test de candidats sans endosser le seul risque employeur
* un accompagnement du salarié et l’entreprise afin de garantir une intégration réussie
* une gestion de toutes les formalités administratives
* un engagement de la responsabilité employeurs sur les contrats concerné

Actuellement, le GEIQ Industrie 21 forme et recrute sur les métiers suivants :

* opérateur industriel
* conduite de ligne
* assembleur monteur de systèmes mécanisés
* équipier autonome de production
* soudage
* usinage
* câblage
* maintenance

Pour plus d’information, consultez notre site web : <https://www.uimm21.fr/ge-et-geiq-industrie-21/>

Contact : **Elodie Nguyen** enguyen@maisondesentreprises.com – 03.80.77.85.55